



## **"Etre vieux en France" : 85% des séniors souhaitent "vivre à la maison" même si la perte d'autonomie a un coût**

La France compte près de 15 millions de retraités et plus de 85% souhaitent vieillir à domicile. Mais combien cela coûte d'être «vieux» en France lorsque l'on a 65 ans, 75 ans ou 85 ans si on souhaite rester vivre et bien vieillir dans son chez soi ? Retraite.com et [Silver Alliance](#) ont analysé et étudié le coût de plus de 25 produits et services tels que la mutuelle, l'aide à domicile, l'achat de fauteuils adaptés ou produits nécessaires à la dépendance pour établir le coût du «bien vieillir» chez soi en dehors des frais récurrents (loyer, eau, électricité, alimentation). Pour chaque tranche d'âge, l'étude a analysé le prix des services de base aux services premium afin d'adapter les offres aux niveaux de revenus en analysant à la loupe plus de 250 devis. C'est le coût moyen sur 30 ans qu'il faut prévoir pour vieillir dignement chez soi de 65 ans à plus de 85 ans, établi sur les 9 profils analysés ci-dessous.

En analysant chaque profil, ce coût du «Vieillir à domicile a logiquement un coût croissant avec l'âge pour veiller sur sa santé et compenser sa perte d'autonomie». «Avec un pouvoir d'achat parfois en berne à la retraite, définir tous les services nécessaires au bien vieillir à domicile semble indispensable pour informer les Français sur les produits et services essentiels». «Les résultats de cette étude décrivent assez clairement les tendances de coûts liées au vieillissement : Entre 65 et 75 ans, les frais de santé (mutuelle, frais optique, dentaire...) restent le premier poste de dépenses. Mais bien vieillir, c'est aussi profiter du moment présent et profiter d'avoir une

vie sociale et familiale épanouie, engendrant souvent des frais de déplacements non négligeables afin de voir sa famille, ses amis ou pour voyager. Les services à domicile tels que le ménage, le jardinage ou l'accompagnement des personnes fragiles occupent le troisième centre de coût. Entre 75 ans et 85 ans, la santé reste encore le premier poste de frais avec des prix de mutuelles, des frais d'optique, dentaire ou de prothèses auditives de plus en plus élevés, venant impacter le coût du bien vieillir. En revanche l'âge avançant, la tendance aux déplacements diminue avec une sédentarité accrue et des frais plus élevés de services à domicile (ménage, aides

personnalisées, portage de repas...), les tâches usuelles devenant plus difficiles à accomplir. Enfin à partir de 85 ans, la dépendance et l'accès à des soins d'accompagnements deviennent plus importants (services à domicile, garde de nuit, alimentation personnalisée). Le coût du "bien vieillir chez soi" devient alors très largement le premier poste de dépenses avec un coût parfois important pour les gardes de nuits ou les services à domicile, mais néanmoins nécessaires pour rester vivre à domicile dignement et largement compensées par un crédit d'impôt diminuant la facture. C'est souvent l'âge où la question du passage en Ehpad ou en maison médicalisée se pose. Néanmoins, des alternatives existent désormais et permettent à la famille proche ou aux aidants de pouvoir rester connectés en permanence ou d'être alertés en cas de chute ou d'alertes d'urgence. Ces produits ou services connectés, encore inexistant il y a 10 ans, permettent de mettre en place des actions alternatives à la garde à domicile avec des solutions de préventions efficaces et sécurisantes» précise le fondateur de Retraite.com.